



**HAL**  
open science

**Houdret, Charles**

Michèle Fornhoff-Levitt

► **To cite this version:**

Michèle Fornhoff-Levitt. Houdret, Charles. Nouvelle Biographie Nationale, 2020, Tome 15, p. 209-211. hal-03950375

**HAL Id: hal-03950375**

**<https://hal.science/hal-03950375>**

Submitted on 23 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

# NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE

15



ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS  
DE BELGIQUE

2019

© 2018  
ACADÉMIE ROYALE  
des sciences, des lettres et des beaux-arts  
DE BELGIQUE

Palais des Académies  
Rue Ducale 1  
B-1000 Bruxelles

D/2018/0092/7  
ISSN 0776-3948  
ISBN 978-2-8031-0640-0

Publié avec le soutien de



Imprimé en Belgique  
par **Hayez Imprimeurs**

COMMISSION  
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE  
au 31 décembre 2019

COMITÉ DE RÉVISION

*Président*

Jean MAWHIN

*Vice-présidents*

Marcel CROCHET

Michel JANGOUX

Régine KURGAN-VAN HENTENRYK

Henri VANHULST

*Secrétaire*

Jean-Marie DUVOSQUEL

*Membres*

Manuel COUVREUR

Thierry DE SMEDT

*Secrétaire administrative*

Alice DROIXHE

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA COMMISSION DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE

*Délégués de la Classe des Sciences*

Jean-Marie ANDRÉ, Arsène BURNY, Léo HOUZIAUX, Michel JANGOUX, Jean MAWHIN

*Délégués de la Classe des Lettres*

Michel DUMOULIN, Jean-Marie DUVOSQUEL, José GOTOVITCH, Pierre JODOGNE,  
Régine KURGAN-VAN HENTENRYK

*Délégués de la Classe des Arts*

Jean BALTY, Manuel COUVREUR, André LAMBOTTE  
Pierre SOMVILLE, Henri VANHULST

*Délégués de la Classe Technologie et Société*

Philippe BUSQUIN, Marcel CROCHET, Thierry DE SMEDT  
Robert HALLEUX, Jean-Louis MIGEOT

LA NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE  
contient des notices relatives à des personnages belges  
ou nés sur des territoires qui, à l'époque de leur naissance,  
constituaient les anciens Pays-Bas méridionaux et la Principauté de Liège,  
ainsi que des étrangers,  
qui ont joué un rôle notable dans l'histoire du pays.

guerres, l'ictère grave du nouveau-né. Comme pour la prothrombine, Hoet comprend immédiatement l'importance de la découverte et l'on voit plusieurs chercheurs du laboratoire étudier ce problème et enrichir son palmarès.

En 1948, Joseph-Pierre Hoet est nommé chef de service à l'Hôpital Saint-Pierre de Louvain et chargé avec Paul Lambin de l'enseignement de la clinique et de la polyclinique médicales. Ces responsabilités cliniques augmentées ne vont pas freiner l'élan de la recherche, mais vont aussi la réorienter vers le métabolisme des hydrates de carbone. Tandis que des études des hormones surrénaliennes et des stéroïdes sont entreprises, c'est la mise au point du dosage de l'insuline qui constitue la contribution la plus importante du laboratoire au cours de ces toutes dernières années. Le thème « diabète et grossesse » va d'ailleurs déborder le cadre du laboratoire et devenir une des préoccupations cliniques majeures de Joseph-Pierre Hoet. En 1953, à l'occasion de l'inauguration de l'Institut C. Best à Toronto, il développe ses vues à ce sujet. La grossesse peut révéler un prédiabète et cet environnement diabétique au cours de la gestation provoque de la macrosomie, de la mortalité périnatale et des malformations congénitales, en particulier du système nerveux central, du cœur, des vaisseaux et des reins.

Ces travaux, subsidiés par la Fondation médicale reine Elisabeth, mettent en évidence le rôle du diabète latent dans l'apparition des embryopathies. Ils valent à Joseph-Pierre Hoet non seulement des honneurs nationaux (membre correspondant de l'Académie de médecine depuis 1938, il en est élu membre titulaire en 1957), mais une véritable célébrité internationale. Docteur *honoris causa* de l'Université de Toronto en 1964, il reçoit la même année la *Banting Medal*, la plus haute récompense de l'American Diabetes Association. En avril 1965, il est élu premier président de l'Association européenne pour l'étude du diabète. Il est invité à présenter ses travaux dans de nombreuses universités étrangères.

Malgré une santé devenue fragile, il n'hésite pas à répondre en 1965 à l'invitation du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et à accepter un professorat *R. S. Mc Laughlin Edward Gallic*, succédant ainsi à plusieurs médecins célèbres. Durant deux

mois, il donne surtout son enseignement à l'Université de Toronto et à celle de Montréal ainsi qu'au Best Institute à Toronto.

L'Association européenne pour l'étude du diabète souhaite lui rendre hommage, en se réunissant en juillet 1968 dans la cité universitaire de Louvain. Il est prévu que Joseph-Pierre Hoet soit le président d'honneur de ce Congrès. Mais il y aura ces jours-là un grand absent à Louvain et l'Association décidera de l'honorer à titre posthume.

Son absence sera particulièrement ressentie à la faculté de Médecine de Louvain et à l'Hôpital Saint-Pierre. C'est sous l'impulsion de Joseph-Pierre Hoet que furent construits les pavillons qui ont permis toute l'activité du laboratoire au cours des quinze années qui ont précédé. On sait aussi le temps qu'il a consacré à rendre possible la construction de l'Hôpital Saint-Pierre qui, sans lui, n'aurait sans doute jamais vu le jour. C'est dans cet hôpital, qui avait été son œuvre, que le professeur Hoet a connu ses plus grandes joies professionnelles au cours de ses dernières années. Il aimait le contact humain et inspirait la confiance à ses malades, qui lui étaient très attachés. Il s'attardait longtemps auprès d'eux et ce n'était souvent que très tard qu'il quittait son service, ce qu'il fit encore le jour de son décès.

F. Lavenne, *In memoriam Joseph-Pierre Hoet*, dans *Louvain Médical*, n° 87, 1968, p. 163-165. – A. M. Dalcq, *Notice biographique sur Joseph-Pierre Hoet*, dans *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, n° 123, 1968, p. 125-132.

Franz Lavenne

**HOUDRET**, Charles, violoncelliste, compositeur et chef d'orchestre, né à Liège le 6 juillet 1905, décédé après 1964.

Fils de la pianiste Marie Wolfertz et du violoniste et compositeur Marcel Houdret, fondateur des Concerts Houdret (1923) et de l'École normale de musique (1926) à Bruxelles, Charles étudie le violoncelle avec André Hekking à Paris, la composition avec Sylvain Dupuis à Liège et la direction d'orchestre avec Felix Weingartner à Vienne. Il se consacre ensuite à la musique de chambre auprès d'Eugène Ysaÿe,

qu'il persuade de fonder le Comité d'édition et de propagande de l'art musical belge (1927) dans le but de promouvoir les jeunes musiciens nationaux. Bénéficiant du haut patronage, puis du soutien financier de la reine Élisabeth, cette institution est transformée, en 1929, par acte notarié, en Fondation musicale reine Élisabeth, financée par les barons de l'industrie belge. Après la mort d'Ysaÿe, Houdret reprend les rênes de l'organisation et s'impose comme seul interlocuteur du secrétariat et de la Maison royale, s'attirant ainsi les récriminations du conseil d'administration qui l'accuse d'abus de pouvoir, de gestion opaque et de malversations financières. Ignorant ses détracteurs, Houdret fonde un Concours quinquennal international de violon (1936) à la mémoire de son maître, inspiré du Concours Rubinstein russe de piano et de composition. Le succès immédiat de cette initiative l'encourage à élargir le concours au piano l'année suivante et à créer, en 1939, avec le généreux soutien du comte Paul de Launoit, la Chapelle musicale reine Élisabeth à Argenteuil, destinée à offrir une formation musicale supérieure aux meilleurs élèves des conservatoires royaux du pays. À l'instar de ces derniers, il dote la Chapelle de son propre orchestre composé d'une quarantaine de musiciens – l'Orchestre de chambre de la Chapelle musicale de la reine Élisabeth –, lui permettant de décrocher d'importants contrats à l'étranger, notamment avec la salle Pleyel à Paris.

La guerre, accompagnée d'une longue période de musellement culturel par la *Propaganda Abteilung* de l'occupant et ponctuée d'une série d'esbroufes épistolaires d'Houdret avec la presse germanophile, entraînera son discrédit : fin 1940, un rapport anonyme établi au nom de la communauté des artistes à l'attention des autorités fait la lumière sur les manèges d'Houdret depuis le début de sa gestion, notamment le détournement d'un subside de l'État octroyé à la Chapelle, ainsi que la disparition partielle des fonds récoltés par une émission de timbres philatéliques. Un scandale lié à une fraude lors des examens, suivi d'un procès intenté contre lui par six élèves de la Chapelle, précipitent sa chute et provoquent la fermeture de l'institution. Malgré les tentatives de conciliation initiées par la reine, Houdret est démis de ses fonctions de directeur de la Chapelle par ordonnance royale du 6 août 1943,

mais continue néanmoins de se produire sur la scène bruxelloise avec un orchestre de fortune annoncé sous le label usurpé d'Association des concerts de la Chapelle musicale reine Élisabeth. Après avoir assigné la reine pour rupture de contrat dommageable et refusé de restituer les fonds détournés – la presse parle d'une vingtaine de millions de francs belges –, il est arrêté et emprisonné en mars 1944, écopant d'une peine maximale de cinq ans. Jugé pour le détournement de 7,5 millions de francs belges, Houdret se pourvoit en appel, mais son arrêt reste confirmé. Libéré en juin 1947 par mesure de clémence, il assure sa revanche sous forme d'un pamphlet de près de quatre cents pages édité à Paris en 1949, *Le Roi impossible*, où il s'acharne contre Léopold III, la famille royale et l'entourage de celle-ci. La Chapelle dissoute ayant rouvert ses portes dès 1951 pour accueillir les douze finalistes du premier Concours musical international reine Élisabeth renonce, suite à diverses pressions politiques, au procès pour la restitution, par Houdret, de son patrimoine estimé à 12,5 millions de francs belges, mais le condamne au paiement d'un million de francs belges en dommages-intérêts. Insolvable, Houdret quitte la Belgique en 1952 pour échapper aux poursuites et se réfugie au Canada où il se fait naturaliser. D'abord actif en tant que chef d'orchestre au Festival de Montréal, il est nommé directeur musical à la radio municipale de LaSalle et professeur au conservatoire de cette ville, dont il conduira également l'orchestre. Propulsé sur le devant de la scène québécoise grâce à une série de concerts en 1954 et un enregistrement pour Radio Canada International en 1955, il est nommé directeur de l'orchestre de celle-ci entre 1960 et 1964 et est l'invité régulier auprès du prestigieux CBC Symphony Orchestra basé à Toronto, qui lui permet de créer plusieurs ouvrages de compositeurs canadiens comme Humphrey Searle, Claude Champagne ou Robert Turner. Il se produit occasionnellement comme violoncelliste et enregistre six sonates de Boccherini avec la pianiste canadienne Monique Marcil en 1963. Cette même année, il initie, sur le modèle belge, le premier Concours musical international de Montréal, précurseur de l'institution actuelle créée en 2002. En 1964, alors qu'il tente de s'enfuir avec les caisses du concours, Houdret est arrêté à la frontière.

Après cette date, l'on perd sa trace.

Houdret est l'auteur de plusieurs œuvres de musique de chambre, dont le *Prélude et fugue op. 10*, le *2<sup>e</sup> Trio pour piano, violon et violoncelle*, le *Quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle*, ainsi que d'une dizaine d'ouvrages pédagogiques incluant la *Théorie analytique des tonalités*, *l'Étude mathématique des lois harmoniques*, *La Logique dans la musique* ou *L'Idéal moral et sociologique de l'artiste*, témoignant de sa culture interdisciplinaire.

G. Knosp, *La Chapelle musicale de la reine Élisabeth*, dans *Arc en Ciel*, n° 30, 1<sup>er</sup> mai 1941. – J. Reding-Piette, *2 Pianos, une vocation*, Paris-Bruxelles, 1992. – M. Stockhem, *La Chapelle musicale reine Élisabeth*, Bruxelles, 1993. – T. Bouckaert, *Le rêve d'Élisabeth : cinquante ans de Concours reine Élisabeth*, Bruxelles, 2001. – T. Levaux, *Houdret (Charles)*, dans *Dictionnaire des compositeurs de Belgique du Moyen Âge à nos jours*, Bruxelles, 2006. – G. Potvin, *Houdret (Charles)*, in *The Canadian Encyclopedia* [mis en ligne en 2007, consulté en 2019, [www.thecanadianencyclopedia.com](http://www.thecanadianencyclopedia.com)].

Michèle Fornhoff

**HUARD**, Jean, 99<sup>e</sup> évêque de Tournai, né à Boussu le 23 mars 1928, décédé à Tournai le 4 octobre 2002.

Jean Huard était le fils unique d'Oscar Huard et de Louisa Quintin. Son père, ouvrier mineur au charbonnage de l'Alliance à Bous-su-Bois, perdit la vie en 1935 dans un accident de travail.

Bénéficiant d'une bourse d'études, Jean Huard fait de brillantes humanités gréco-latines chez les pères jésuites à Mons, au Collège Saint-Stanislas. Parallèlement, il fréquente le Patro ; c'est là, au contact de l'abbé André Cogé, l'aumônier du mouvement, que prend corps sa future vocation. En 1946, après ses études secondaires, Jean Huard poursuit son cursus à l'Université catholique de Louvain, d'abord au Séminaire Léon XIII, ensuite au Collège Juste-Lipse, où il acquiert ses grades de candidat en philosophie et lettres (philologie classique), de bachelier en philosophie thomiste et de licencié en théologie.

Le 27 décembre 1953, il est ordonné prêtre

par Mgr Charles-Marie Himmer à Boussu, dans son église paroissiale. Il est d'abord nommé professeur au CIBE, le Centre d'instruction pour brancardiers ecclésiastiques basé à Alost, où sont regroupés les séminaristes pendant le temps de leur service militaire. En 1958, il intègre le corps professoral du Grand Séminaire de Tournai où il enseignera la théologie sacramentaire et l'ecclésiologie jusqu'en 1969. Il est proclamé docteur en théologie de l'Université catholique de Louvain en 1978, avec une thèse sur la liturgie du mariage soutenue en 1957 et sur la base de ses écrits comme professeur au Séminaire.

Jean Huard peut être considéré comme un des artisans du rétablissement du diaconat souhaité par le concile Vatican II. À l'époque de son enseignement, il s'intéresse déjà à cette question par la réflexion théologique et plus concrètement aussi sur le terrain. C'est sous son impulsion que Mgr Himmer ordonne les premiers diacres dans le diocèse de Tournai, les autres diocèses ne tardant pas à suivre l'exemple.

Après avoir été nommé par Mgr Himmer chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai en 1965, il devient chanoine titulaire en 1969. La même année, l'évêque fait de lui son vicaire général et lui confie deux responsabilités : la pastorale de la partie occidentale du diocèse et la catéchèse pour l'ensemble du diocèse. Lorsque, atteint par la limite d'âge, Mgr Himmer est contraint de démissionner le 29 avril 1976, le clergé diocésain a déjà « plébiscité » son successeur à 95%. C'est donc sans surprise que, le 2 juillet 1977, les diocésains apprennent la nomination par Paul VI du chanoine Huard au siège épiscopal de Tournai. Le 25 septembre suivant, Jean Huard est ordonné évêque dans la cathédrale par le cardinal Léon-Joseph Suenens. Il prend pour devise « La joie du Seigneur est notre force » (Néhémie 8,10).

À l'entame de son épiscopat, Mgr Huard est rapidement confronté aux nombreux défis qui se posent à l'Église et à la société : l'indifférence grandissante à l'égard de la religion avec, pour corollaire, la baisse régulière de la pratique religieuse, le vieillissement et la diminution du nombre de prêtres, l'arrivée dans l'espace public de la religion musulmane et des mouvements évangéliques, la succession des crises économiques et la précarité de